



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND**

**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION SPÉCIALE ÉLECTRONIQUE À HUIS CLOS**

le 28 septembre 2023
Téléconférence

PRÉSENT: Mario Zanth, maire
Kyle Cyr, Conseiller quartier 1
Stephane Fournier, conseiller quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Simon-Olivier Péladeau-Houle, conseiller quartier 6
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Pierre Voisine, Directeur général
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Trevor Stewart, conseiller quartier 7

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Zanth ouvre la réunion à 12h03.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2023-100

Proposé par Stephane Fournier

Appuyé par Simon-Olivier Péladeau-Houle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion spéciale soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Réunion à huis clos

RÉSOLUTION 2023-101

Proposé par Carl Grimard

Appuyé par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion spéciale du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la Loi sur les municipalités 2001, tel que modifiée :

4.2. Transfert de terrain potentiel

4.3. Échange de chemin potentiel avec les CUPR

ADOPTÉE

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence virtuelle à 12h05 et retournent à la réunion ouverte à 12h41.

RÉSOLUTION 2023-102

Proposé par Carl Grimard

Appuyé par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion spéciale

ADOPTÉE

5. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 12h43.

Mario Zanth, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe